ICANN76 | Forum de la communauté – Séance conjointe : ALAC et SSAC
Dimanche 12 mars 2023 – 13h15 à 14h30 CUN

ANDREI KOLESNIKOV : Bonjour, je suis Andrei Kolesnikov et je suis liaison au SSAC. Nous attendons encore Jonathan. Je voudrais vous présenter l'ordre du jour de la réunion. Je crois que cette séance est enregistrée et diffusée. Nous n'avons pas encore commencé. Est-ce que l'enregistrement est lancé ? Voilà, bravo.

YEŞIM SAĞLAM : Cette séance va commencer, veuillez lancer l'enregistrement. L'enregistrement est lancé.

Bonjour à tous pour cette séance conjointe de l'ALAC et du SSAC. Je m'appelle Yeşim Salam et je suis responsable de la participation à distance pour cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires envoyés dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont formulés selon le format que j'ai noté dans le chat. Je lirai les questions et les commentaires à voix haute au moment indiqué par le président ou le modérateur de la séance.

L'interprétation pour cette séance inclura l'anglais, l'espagnol et le français. Veuillez cliquer sur l'icône d'interprétation de Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous allez écouter la séance.

Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que le modérateur de la séance dira votre nom, veuillez mettre en marche votre micro et prendre la parole. Avant de parler, veuillez sélectionner la langue dans laquelle vous allez intervenir à partir du menu d'interprétation. Donnez votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si vous choisissez une autre langue que l'anglais.

Lorsque vous parlez, n'oubliez pas d'éteindre tous les autres dispositifs et toutes les notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance inclut une transcription automatique en temps réel. Notez que la transcription n'est pas officielle et qu'elle ne fait pas non plus autorité. Pour lire la transcription, cliquez sur le bouton prévu à cet effet dans Zoom *Closed Captions*.

Pour assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous inscrire dans les séances Zoom avec votre nom, par exemple votre prénom et votre nom de famille. Vous ne pourrez pas rester dans la séance si vous n'utilisez pas votre nom.

Ceci étant, je vais maintenant céder la parole à Jonathan Zuck qui est président de l'ALAC et à Rod Rasmussen qui est président du SSAC. Merci.

ANDREI KOLESNIKOV : Je m'appelle Andrei Kolesnikov et je suis liaison de l'ALAC au SSAC. Je vais être bref pour ne pas perdre de temps.

Nous avons traditionnellement ces rencontres entre l'ALAC et le SSAC. Il y a à la fois des questions de l'ALAC, des questions du SSAC et des projets du SSAC. Je vais maintenant céder la parole à Jonathan Zuck qui est le président de l'ALAC. Ensuite, Rod interviendra. Commençons.

JONATHAN ZUCK : Bienvenue à tous. Et toutes mes excuses, j'étais un peu en retard, je ne me souvenais plus de l'étage à laquelle nous nous réunissions, donc j'étais en bas. Bienvenue à tous pour cette séance qui est devenue une séance régulière et tout à fait utile, cette interaction entre l'ALAC et le SSAC sur un certain nombre de questions. Très souvent, nous sommes d'accord sur ces questions. Nous sommes heureux que le SSAC intervienne davantage dans les réunions de l'ICANN et ne se cache pas derrière ses publications. Nous sommes très heureux de vous accueillir ici, votre travail particulièrement important.

Il y a plusieurs sujets abordés. D'abord, il y a la lettre qui a été envoyée – je ne sais pas exactement pourquoi ceci fait partie de l'ordre du jour du SAC, mais ça y est – donc la lettre qui a été envoyée à la BC et à l'ICP concernant les contrats ou leurs discussions sur les contrats avec les parties contractantes. Nous allons en parler, nous allons parler de préoccupations opérationnelles, des SubPro et nous parlerons également de l'utilisation malveillante du DNS.

Auparavant, nous avions essayé de définir une feuille de route pour l'utilisation malveillante du DNS et ceci est de plus en plus urgent. Le Conseil d'Administration ainsi que la direction de l'ICANN semblent nous indiquer qu'il faut définir des délais pour les SubPro, qu'il faut donner une date de démarrage du projet. Et Rod et moi avons ressenti cette pression lors de la réunion entre les présidents des SO et des AC. C'est une question également que posent le Conseil et l'Org, cette question du lancement de la nouvelle série. C'est une opportunité parce que lorsqu'il y a une date, il y a une possibilité d'agir là où il y a eu pendant longtemps une certaine inaction. C'est le côté positif que l'on peut tirer de ceci. Et nous parlerons de l'utilisation malveillante du DNS.

ROD RASMUSSEN : Merci de nous avoir accueillis. Nous aimons beaucoup ces rencontres avec l'ALAC pour avoir des discussions ouvertes et franches sur ce qui se passe. Comme le dirait Steve Crocker, nos publications ont tout le mérite qui leur est dû, quoi qu'il arrive. Nous sommes heureux d'en parler de toute façon, mais vous savez qu'elles ont tout le mérite sans que nous en parlions. Ceci étant, nous sommes heureux de vous expliquer un peu ce que nous essayons d'accomplir pour assurer la sécurité de l'Internet et améliorer son fonctionnement pour tous.

JONATHAN ZUCK : Merci Rod. Encore une fois, j'admets que je ne sais pas exactement pourquoi nous avons mis ce sujet à l'ordre du jour, le premier sujet. Mais nous avons signé une lettre qui, je crois, a été rédigée par la BC et l'IPC et l'ALAC a signé. L'hypothèse de base, c'était que les négociations du

contrat, au début de 2013 et jusqu'en 2016, contenaient pas mal de perspectives de la communauté. Il y avait un appel à priorité, il y avait la révision communautaire des amendements proposés aux contrats, je crois qu'il y en avait à peu près 75 avec certaines questions.

Mais cette négociation entre ICANN Org et les parties contractantes avait pour objectif d'être plutôt étroite, l'idée étant de considérer la possibilité pour la conformité d'avoir des exigences plus spécifiques en termes de réponse aux plaintes. Avant, c'était vague, il fallait simplement qu'ils aient une politique, les opérateurs et les bureaux. Mais l'idée, c'est d'être plus spécifiques sans demander davantage, simplement attirer l'attention et intégrer ceci au document.

Du point de vue philosophique, l'idée de base nécessite une certaine réflexion. Lorsque l'Org s'implique dans la négociation des contrats avec les parties contractantes, est-ce que la négociation est faite au nom d'eux-mêmes en tant qu'organisation, en tant que société à but non lucratif ou alors est-ce que ceci se fait au nom de la communauté ? Est-ce que ceci est reflété dans la négociation des contrats ou alors est-ce que c'est simplement une question bilatérale ? Je crois que c'est une question que nous devons nous poser dans la communauté au niveau du Conseil d'Administration pour bien comprendre fondamentalement comment les choses sont débattues.

ROD RASMUSSEN : Vous nous avez envoyé ceci, c'est venu de vous, mais je comprends bien. Étant donné que nous nous concentrons beaucoup sur l'utilisation malveillante du DNS dans toute la communauté, c'est un

domaine qui occupe notre attention et les deux organismes ont fait des recommandations dans cet espace.

Nous avons également entendu des rumeurs comme quoi le SAC115 a été considéré dans le cadre de ce qui est utilisé sur la base des négociations. On ne sait pas exactement quel est le résultat de ceci, mais je crois que l'idée est de savoir où on va en arriver, quelles sont les mesures et par la suite, sur la base de ces fondements, avancer pour trouver des moyens d'améliorer ce qui peut être amélioré. L'idée, c'est de voir un peu ce qui se passera dans le cadre de ces négociations.

Il y a une autre question par rapport à la gouvernance, quel que soit le sujet impliqué. Je crois que c'est quelque chose dont on peut continuer de parler au niveau de la coordination SO et AC ainsi qu'avec le Conseil d'Administration.

JONATHAN ZUCK : Oui, je suis d'accord, c'est une question de gouvernance plutôt qu'une question d'utilisation malveillante du DNS. Au nom de qui est-ce que l'Org négocie dans le cadre des négociations ? Je crois que cette perspective est très importante et nous devons continuer d'en parler dans la communauté.

À moins qu'il y ait des questions sur cette lettre, on pourrait peut-être passer aux présentations sur les recommandations spécifiques des SubPro qui ont été annoncées.

ROD RASMUSSEN : Un dernier commentaire là-dessus ? C'est une question de barrières, cette petite barrière, ce *picket fence* comme on dit. Et je sais que c'est un sujet brûlant, il faut faire attention pour ne pas brûler. Potentiellement, il y a peut-être un changement de perspective, je ne sais pas. Encore une fois, il faudra voir. Nous avons tendance à nous assurer de rédiger nos avis de manière à ce que tout soit clair pour la mise en œuvre plutôt que de les voir choisir leur outil de mise en œuvre, contrat, politique, etc. Donc nous nous concentrons vraiment sur les objectifs.

JONATHAN ZUCK : Y a-t-il des commentaires ou des questions là-dessus ? Je ne souhaite pas interrompre la conversation de manière précoce. Très bien.

Je pense que la conversation va se poursuivre par rapport au processus de contrat. Et lors de la l'arrivée de la nouvelle série, il y aura certainement d'autres choses dont nous devrons parler. Il y a cette question de savoir si ce sera une discussion qui aura lieu dans le cadre des politiques ou dans le cadre des contrats. Nous allons demander davantage de clarification sur les contrats. Ce qui sera nouveau, certainement, viendra par l'intermédiaire d'un PDP. Y a-t-il des questions ? Peut-être sur Zoom aussi ? Très bien. Merci.

Deuxième chose, nous avons correspondu avec le Conseil d'Administration et ces questions, nous les avons faites pas de manière formelle sous forme d'avis mais par personnes interposées sur l'ODA, évaluation de la conception opérationnelle. Il y a un certain nombre de questions ont été soulevées – d'ailleurs, nous avons une séance qui

aura lieu sur le processus ODP ODA. Il y en a eu deux et l'idée, c'est de voir quelles sont peut-être les fissures dans le système, ce qui doit être différent, ce sur quoi se concentrer. Nous passons en revue tout ceci et nous essayons de trouver des domaines sur lesquels travailler.

Il y a également de nouvelles questions soulevées par l'ODA et l'une des questions, c'est la question de l'option 1 et de l'option 2. C'est très large, de cinq ans à 18 mois, 500 millions de dollars à je ne sais plus quel était l'autre chiffre, le chiffre du bas, mais c'était vraiment un écart important.

Il y a la question de savoir quel est le niveau d'automatisation qui doit être utilisé. Je ne sais pas si vous avez participé à la séance de ce matin sur les procédures ultérieures, Becky disait qu'il fallait trouver l'équilibre entre un processus manuel qui ne peut pas traiter toutes les candidatures et un système complètement automatisé qui est beaucoup plus complexe. Le Conseil essaie de réfléchir et de choisir entre ces deux solutions.

Par ailleurs, il y a aussi l'idée de considérer les chiffres qui étaient très élevés, de voir pourquoi et de voir ce que ceci nous dit.

Une des choses dont on a parlé avec eux du côté abus du DNS, c'est un petit peu d'ailleurs la perspective à prendre pour notre conversation, c'est la question des indicateurs, des mesures de l'abus du DNS. Très souvent, cette conversation a lieu de manière abstraite, on dit : « Oui, il y a beaucoup d'abus. » D'autres disent non. Certains disent que les abus augmentent, d'autres disent qu'ils baissent. Il y a des statistiques du DNS Institute et du DAAR qui identifient les chiffres qu'on pourrait

utiliser. Je ne sais pas si vous avez pu parler à l'interne des propositions possibles qui permettraient de transformer la conversation et la rendre quantitative. Je ne sais pas quel est votre retour là-dessus.

ROD RASMUSSEN : Je crois qu'il y a une main levée déjà. Je voulais d'abord le mentionner bien. Hadia, je crois.

HADIA EL MINIAWI : C'est par rapport au sujet précédent, je voulais simplement faire un commentaire.

Vous avez dit tout à l'heure, Jonathan, lorsqu'on parlait des nouveaux contrats, que les contrats permettraient d'appliquer les politiques élaborées par la communauté. Vous avez aussi mentionné autre chose. Que se passerait-il si on a besoin de nouvelles politiques, de nouveaux indicateurs de mesure ? Ma question pour le SSAC est la suivante : pensez-vous qu'il est nécessaire d'avoir d'autres indicateurs de mesure qui actuellement n'existent pas par les recommandations de politique en ce qui concerne l'utilisation du DNS ?

ROD RASMUSSEN : Très bien, je comprends. Je n'avais pas compris au départ ; merci d'avoir clarifié.

Plusieurs choses. Nous avons eu plusieurs recommandations du point de vue des indicateurs de mesure, surtout le SSR, dont l'utilisation malveillante du DNS, le SAC59, le SAC 114 pour comprendre les abus qui

ont lieu en lien avec des concentrations de TLD, en particulier pour la série de 2012. Nous savons déjà qu'il faut comprendre les causes racines de ceci. Dans ces documents du SSAC, nous n'avons pas établi de liste spécifique d'indicateurs. Ce n'est pas comme si on regardait la température, la pression de l'air, etc. J'utilise des termes non-DNS pour clarifier ma pensée. Il s'agit plutôt de rassembler les gens et de considérer différents indicateurs de mesure. L'OCTO y a déjà travaillé, c'est un processus de rassemblement. Je pense que l'OCTO travaille bien au niveau du DAAR et d'autres activités qui considèrent l'abus du DNS.

Donc, il y a plusieurs choses qui sont en cours. D'ailleurs, il y a une présentation du DNS Abuse Institute qui a montré un peu ce qu'ils faisaient avec leurs propres indicateurs de mesure. Il y a pas mal d'idées qui circulent dans la communauté de l'ICANN pour mieux comprendre tout ceci, pour mieux les mesurer.

Par ailleurs, lorsqu'on a des mesures, la question c'est qu'est-ce qu'on fait ensuite ? Que veulent dire ces indicateurs de mesure ? Et là, il est plus difficile de savoir dans le cadre de l'utilisation malveillante du DNS ce qui représente une bonne cible. Si vous avez un ensemble d'indicateurs de mesure, comment inciter, comment travailler ? Je crois qu'on est d'accord là-dessus.

La question que nous avons maintenant, c'est de savoir quels sont les efforts et qui doit les entreprendre pour créer un ensemble d'indicateurs de mesure et recommander ce qu'on pourra faire ensuite avec ces indicateurs de mesure pour influencer les comportements.

Voilà, je pense que cette question est assez générale. On peut aussi travailler de manière plus spécifique et je crois que c'est justement ce que nous souhaitons faire dans le cadre de notre présentation. On peut d'ailleurs passer directement à la présentation, je pense que ça répondra à certaines des questions. C'est comme vous voulez.

JONATHAN ZUCK : Vous m'entendez tous ? S'il y a un seul micro dans la salle qui est ouvert, je suis sûr que vous m'entendez. Merci.

S'il y a d'autres questions sur ce sujet, je veux bien les écouter. J'aurais bien aimé savoir ce que vous pensez de cette question des indicateurs de mesure et des cibles, parce que je crois que ce sera une discussion fondamentale que nous aurons au sujet des procédures ultérieures et si ce travail est un prérequis pour la nouvelle série ou si c'est un travail qui a lieu en parallèle. Je crois que ceci fait réellement partie de la conversation parce qu'il faut savoir si oui ou non il faut agir. Cela fait partie de la conversation. Par la suite, il faudra savoir ce qu'il faut faire avant d'accepter les nouvelles candidatures.

De manière générale, la stratégie comprend des précisions qui vont venir. Nous avons parlé hier du fait qu'il faut savoir où cela s'inscrit dans le processus. Est-ce que l'on doit élaborer ces indicateurs, ces mesures maintenant ou en parallèle avec d'autres travaux ? Il y a des échéances d'application, il y a des dates se rapportant à la zone racine. Alors, où en sommes-nous dans ce cheminement ? Il nous faut davantage de rigueur afin d'avoir des activités qui sont définies et qui ciblent ces objectifs.

Je vous demanderais aussi s'il y a d'autres conclusions dans le SAC002 par exemple qui devraient devenir des prérequis pour la sécurité concernant l'utilisation malveillante du DNS. Est-ce que dans cette nouvelle série il faudrait des prérequis ?

ROD RASMUSSEN : Il y a des précisions dans le SAC114. Il y a des points spécifiques qui vont se chevaucher avec les questions du SSR2. Il y a beaucoup d'autres éléments. Nous n'avons pas de position consensuelle à partager avec vous, mais il y a d'autres personnes qui peuvent donner des conseils indépendants. Mais s'il y a quelque chose en particulier qui, selon vous, devrait être ciblé et qui n'a pas encore été dit, n'hésitez pas à attirer mon attention sur cela. Mais je crois que nous avons touché les bons points.

JONATHAN ZUCK : Je ne crois pas qu'il y ait davantage de sujets se rapportant au SSAC, mais nous avons bien abordé la discussion comme nous avons déjà abordé l'utilisation malveillante du DNS et les données nécessaires pour la compréhension de ce mouvement d'enregistrements malveillants dans les nouveaux TLD de la dernière série, parce que c'est justement ce qui rend cette série particulière. Avant une nouvelle série, il faudrait avoir des révisions. La révision de la CCT dégage certaines tendances et on attribue la situation au prix. Concernant les nouveaux TLD, vous avez dit qu'il y aurait davantage de recherches nécessaires.

ROD RASMUSSEN : Il y a beaucoup de preuves anecdotiques. On parle souvent des prix. Il y a de nombreuses hypothèses, mais il n'y a pas de données fermes pouvant les étayer. Au cours de l'année écoulée, nous avons essayé de déterminer les causes. Il y a les prix comme nous l'avons dit, les gens changent leurs prix en fonction du volume. C'est compréhensible. C'est peut-être quelque chose qu'il faudra approfondir, car on ne peut pas se contenter d'extrapoler.

Il y a des indicateurs de mesure qui sont utilisés et il y a d'autres vecteurs pour les enregistrements. Est-ce qu'on utilise des indicateurs multifactoriels dans les bureaux d'enregistrement ? Faute de quoi, il pourrait y avoir de l'hameçonnage qui se produirait au niveau des bureaux d'enregistrement. Ce sont des choses dont il faut tenir compte pour comprendre les causes racine de l'utilisation malveillante et pourquoi cela se concentre sur ces TLD en particulier. Nous devons prévoir les efforts concertés qui doivent être déployés.

Je sais que vous souhaitiez montrer cette présentation qui pourrait être utile. Nous avons un chevauchement dont nous pourrions profiter. Descendons à la sixième diapositive, s'il vous plaît.

Ici, nous combinons notre vision à long terme avec la série suivante. On nous demande pourquoi on concentre sur l'usage malveillant dans le cadre des nouveaux TLD alors qu'on devrait se concentrer sur l'ensemble des TLD.

Les domaines que nous pouvons examiner du point de vue stratégique aussi pour la nouvelle série incluent les aspects d'atténuation. Nous pouvons nous pencher sur la réponse instantanée mais aussi sur

l'approche proactive pour prévenir quels sont les objectifs et les attentes partagés, à quoi cela ressemblerait du point de vue de l'ensemble de l'industrie.

À Kuala Lumpur, nous avons examiné le plan stratégique en approfondissant la question de l'utilisation malveillante du DNS. Vous pouvez vous appuyer sur tout ce qui a été fait déjà pour la série suivante. Il faut avoir une ligne de référence pour ces indicateurs de mesure. Il ne s'agit pas simplement des parties contractantes et des autres acteurs de l'écosystème. Il y a aussi les gens aux profils divers et variés qui émettent des rapports qui peuvent être utiles ou pas, précis ou pas. Alors, que faire ?

Ce sont les gens qui émettent des rapports qui signalent des incidents. Il y a des entreprises qui vous envoient des rapports tout à fait utiles et il y a aussi des individus qui vous envoient des pourriels en fait ; il y a une vaste gamme de rapports. Alors, comment les gérer ? Comment créer un meilleur écosystème, surtout quand on a une action d'échelle ? Il faut vraiment viser à l'amélioration de l'ensemble du système.

Ce n'est pas simplement un problème du SSAC, c'est aussi un problème qui touche l'ALAC. Je suis encouragé à titre personnel par tout le travail, notamment ces négociations contractuelles. Il faut pouvoir en profiter.

Si nous passons à la diapositive suivante, nous voyons des précisions sur ce qui peut être fait pour la série suivante. Quand on regarde les recommandations qui existent déjà entre vous, nous, le GAC et l'équipe de communication et de coordination, il faut voir s'il y aurait moyen pour nous de créer une liste commune des points à aborder sur lesquels

nous pourrions nous aligner. Ceci dirait : « Voici les choses sur lesquelles nous devons nous concentrer, les mesures, les objectifs, les mesures d'atténuation. Est-ce qu'il y a une possibilité de travailler ensemble en conjonction avec la totalité de la communauté ? » Nous avons cette possibilité et il y a beaucoup d'intérêt de la part des autres présidences dans le but de faire cela un effort de groupe plutôt que de cantonner cela au Conseil d'Administration uniquement.

Désolé mon intervention prolongée.

JONATHAN ZUCK : Je voudrais donner la parole à la communauté. Je ne souhaiterais pas dominer la conversation. Que pensez-vous de cette proposition de coordination ? Cela se rapporte un peu à ce qui avait été fait avec le GAC en 2017. Que pensez-vous de cela, que le GAC et le SSAC… Il y aurait peut-être une révision de la CCT.

[BILL JOURIS] : Chaque fois qu'on peut faire quelque chose avec des alliés, c'est très utile, on peut aller beaucoup plus loin. Si nous-mêmes, le SSAC et le GAC, pouvions trouver le Conseil d'Administration et dire : « Voilà ce qui doit être fait », cela aurait plus de force que si nous faisions des propositions séparément. Un message commun aurait plus de force.

JONATHAN ZUCK : Je pense que c'est vrai.

Prochain intervenant. Y a-t-il d'autres commentaires ? Joanna.

JOANNA KULESZA : Merci Jonathan. Je pense que nous serions bien servis de proposer un travail plus concis et nos efforts seraient ciblés. Les mesures, c'est tout à fait utile ; nous y avons travaillé au sein de notre groupe sur l'utilisation malveillante du DNS depuis longtemps. C'est très utile de pouvoir fournir des mesures.

JONATHAN ZUCK : Y a-t-il quelqu'un sur Zoom ?

Nous avons regardé ces indicateurs de mesures qui ont été produits. Parfois, nous ne nous sentons pas qualifiés pour proposer une évaluation des travaux qui proviennent du DAAR ou du groupe chargé de l'utilisation malveillante du DNS. Quelle est la meilleure façon d'obtenir ces informations ? Est-ce que c'est quelque chose que le SSAC doit examiner ou est-ce que cela a une connotation trop politique ?

ROD RASMUSSEN : Non, je ne crois pas que cela soit trop chargé politiquement. Il y a un grand nombre de membres du SSAC qui s'y intéresseraient. Juste pour vous donner un contexte, pour le SAC115, nous avons vu que le projet commençait à devenir trop grand. Nous avons parlé des mesures, nous avons parlé des normes de preuve, nous avons parlé des calendriers, nous avons parlé de beaucoup de choses pratiques. Et les retours qui me sont parvenus étaient que c'était utile. Nous avions dans le document des tableaux des mesures préventives pour examiner les tendances d'enregistrement et nous préconisons d'examiner la *kill*

chain pour voir ce qui peut être fait pour prévenir un événement. Je pense que nous avons un potentiel pour faire du travail. Nous avons en tout cas un personnel ou des membres qui ont l'expérience nécessaire.

JONATHAN ZUCK : Je pense que là où l'ALAC et le GAC sont peut-être handicapés, c'est pour faire l'analyse de ces méthodologies.

ROD RASMUSSEN : Nous pouvons essayer de nous appuyer sur notre pouvoir combiné et solliciter des expertises externes.

JONATHAN ZUCK : Ensuite ?

ANDREI KOLESNIKOV : Nous allons aborder des projets du SSAC comme le projet d'analyse de la collision des noms.

MATT THOMAS : Je suis l'un des coprésidents de ce projet. Nous avons Suzanne Woolf aussi. Je vais être bref. Vous pourrez consulter ces diapositives.

Ce projet d'analyse de la collision des noms provient du fait que le Conseil d'Administration a mandaté le SSAC de mener cette étude. Le travail a été divisé en trois études. La première s'est terminée il y a quelques années et c'était un référentiel exhaustif de tout ce qui est collision des noms. Nous arrivons actuellement à l'étude 2 et nous

recherchons des consensus sur les recommandations. Si cela vous intéresse, vous pourrez en savoir davantage.

En ce qui concerne la teneur des discussions du groupe chargé de la collision des noms, il y a eu des rapports qui ont été publiés. Il y a eu une étude de cas des chaînes de collision, en particulier pour .corp, .home et .mail qui ont été analysés à titre comparatif. Il y a eu plus d'un million de requêtes par jour. Le rapport porte sur huit ans et examine les changements pour .corp, .home et .mail. Il y avait une augmentation des requêtes et de leur diversification, en particulier pendant la pandémie au cours de laquelle le télétravail s'est accentué.

La deuxième étude est une étude des requêtes DNS pour des domaines de premier niveau inexistants pour savoir quelles sont les données qui peuvent être utilisées et à quel point il est approprié d'utiliser ces données pour l'évaluation du risque.

Et il y a un troisième rapport qui n'est pas indiqué ici, il a été effectué, c'est le rapport de la cause racine. Il implique OCTO notamment. Il résume les travaux qui mettent en lumière les impacts de la collision des noms. Les impacts sont de mineurs à graves. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Nous avons observé certaines constatations importantes jusqu'à maintenant, à savoir que la collision des noms continue d'être problématique. Et apparemment, elle ne devrait pas se réduire bientôt. La cause principale, c'est le protocole de divulgation de service de DNS ainsi que les recherches de suffixes.

Les mesures de diagnostic critiques sont définies comme moyen de mesurer les collisions de noms. Ces mesures de diagnostic critique nous permettent de décrire le trafic observé pour une chaîne spécifique en termes de collision de noms. Par contre, il n'y a pas de perspectives qualitatives ou quantitatives de ce point de vue.

Enfin, il y a une opportunité potentielle de plateforme de mesures qui pourrait être étendue pour aider les candidats à envoyer leur candidature. Il y a le programme ITHI de l'ICANN avec des résolveurs récursifs qui incluent des mesures sur la collision des noms. L'ICANN a également publié une page magnitude, soit des instruments du serveur L que l'ICANN gère où sont publiés les TLD non existants avec CDM.

Ceci, nous l'espérons, permettra aux candidats d'avoir une meilleure compréhension des collisions de noms avant la prochaine série. Ces mesures CDM que vous avez là ressortent du travail de JAS de 2012 et ils se concentrent sur l'observation du trafic de DNS dans la hiérarchie du DNS pour la chaîne spécifique. Donc, il y a le volume des requêtes et la diversité, principalement. Pour la diversité, il y a différents facteurs considérés, y compris le réseau, l'IP ainsi que la diversité de types et d'étiquettes. Ces mesures de diagnostic permettent d'informer quel pourrait être l'impact potentiel.

L'objectif global de cette étude de NCAP est de fournir un modèle qui permette d'évaluer les collisions de noms. L'idée, c'est d'évaluer la collision des noms et d'avoir un processus d'évaluation du risque : obtention de données, étude des données et application d'un contrôle de risques approprié pour bien comprendre la collision de noms pour une chaîne spécifique. Diapositive suivante. À cet effet, le groupe de

discussion travaille toujours pour essayer de comprendre et de finaliser un consensus sur un flux de travail proposé. Vous voyez ici à quoi cela pourrait ressembler après ce rapport.

Premièrement, le candidat sélectionne la chaîne qu'il souhaite. Ensuite, il faut espérer qu'il puisse exploiter le système. J'ai parlé de l'ITHI, de magnitude ou d'autres instruments, d'autres référentiels qui sont utilisés avant. Ensuite, la candidature est envoyée et il y a une équipe de révision technique qui sera responsable de la collecte et de l'analyse de la télémétrie de DNS associée à cette chaîne qui a été demandée. Pendant cette évaluation statique, c'est en fait l'équipe de révision technique qui encore une fois considère les sources de données qui ont été prépubliées ou préinformées avec un mécanisme quel qu'il soit pour considérer toute collision de noms catastrophique ou dangereuse.

Si tout va bien, on passe à la phase d'évaluation de collision passive. C'est une technique qui est proposée et qui permet de faciliter la délégation de TLD dans la racine et la configuration d'une zone vide. Pour cette chaîne, les données seront collectées au serveur de noms de TLD. En fait, c'est de forcer une collecte de données sur toute la racine.

Ensuite, l'équipe revoit l'ensemble de toutes les informations. Si tout va bien, elle sera proposée et elle passera à la phase suivante, soit l'évaluation des conditions active. Il y a un système de *wild card* de la zone. Les messages reviennent aux systèmes impactés et aux utilisateurs pour les alerter de tout problème de collision de noms.

Après cette étape, l'équipe de révision technique rassemblera l'évaluation qualitative et quantitative, l'enverra au Conseil

d'Administration pour approbation finale et ensuite, le TLD sera accordé aux candidats.

Ce que vous voyez ici dans ce flux de travail, vous avez 1, 2, 3 en haut, ce sont des opportunités potentielles au niveau desquelles le candidat peut sortir du processus de candidature à n'importe quel moment.

Voilà un petit peu les rôles et les responsabilités de l'équipe de révision technique. Nous n'allons pas entrer dans le détail aujourd'hui, nous n'avons pas le temps. Voilà certains des rôles et des responsabilités de ce qu'on appelle le fournisseur de services neutre. Il peut faire partie de l'équipe technique ou pas, mais nous allons passer pour l'instant.

Mais à la fin, nous espérons pouvoir en arriver à la fin de l'étude 2. Si cela vous intéresse, vous pouvez rejoindre la discussion, vous avez le lien ici. Nous travaillons à nos constatations et à nos recommandations et nous devrions pouvoir les publier avant l'ICANN77.

Suzanne, est-ce que j'ai raté quelque chose ? Est-ce que je suis allé trop vite peut-être sur certains points ?

SUZANNE WOOLF : Non. Malheureusement, c'est une situation compliquée avec beaucoup de composantes en mouvement. Et à l'étape de travail où nous sommes actuellement, nous essayons de concrétiser ou de solidifier. Il y a beaucoup de travail qui a été effectué sur le contexte. Maintenant, il nous faut nous mettre d'accord sur les conclusions et les recommandations et on verra s'il reste du travail à faire, comment atteindre le consensus. Nous devrions avoir une version pour

consultation publique avant l'ICANN77, mais il y a encore du travail à faire parce qu'il faut voir ce qu'on fait avec ce qu'on a découvert. Je suis très sérieuse, la participation est la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à nous. Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez surtout pas, vous êtes les bienvenus.

ANDREI KOLESNIKOV : Très bien. Je ne vois pas de questions.

JONATHAN ZUCK : Une question rapide et ensuite, je passerai la parole à quelqu'un d'autre.

Est-ce qu'il y a une ligne de départ ? Il y a beaucoup de questions, mais la leçon à tirer au plus haut niveau, c'est quoi ? Est-ce que c'est un problème qui est gérable ? Si on suit ce processus, est-ce que les gens pourront être un peu plus à même de demander des chaînes, même s'il y a une possibilité de collision ? Ou alors est-ce que c'est une considération globale qui dit que le problème est beaucoup plus important qu'on aurait pu le penser et il faut faire attention ? Quel est le grand titre ?

MATT THOMAS : Le grand titre, c'est de créer un modèle global qui puisse déterminer un processus pour que lors de la procédure ultérieure, il y ait une certaine confiance par rapport à cette collision des noms par rapport au fait que ces collisions seront évaluées de manière prédictive. Ensuite, les

candidats pourront aller de l'avant en confiance. J'espère que ceci répond à votre question.

JONATHAN ZUCK : Bill, allez-y.

[BILL JOURIS] : Est-ce qu'on pourrait avoir le lien vers le groupe de discussion dans le chat ? Parce que c'est un peu compliqué à partir du PDF.

JONATHAN ZUCK : Olivier en ligne.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Mercie beaucoup, Jonathan. J'espère que vous m'entendez.

J'ai une question concernant la chaîne en elle-même. Elle est peut-être prématurée, mais est-ce que les chaînes déjà demandées ont été éliminées peut-être pour des raisons d'usage privé ou est-ce qu'elles font vraiment partie de la discussion générale ?

ROD RASMUSSEN : L'utilisation privée est une autre question. Votre question, c'est .corp, .home et .mail, c'est cela ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, nous avons déjà le .home et le .com. Est-ce qu'on pourrait faire à l'avenir que le .home fasse partie du processus des résultats pour les chaînes qui ont été sélectionnées pour l'usage privé ?

ROD RASMUSSEN : Non, c'est prématuré je crois de dire ceci. Je crois que l'IETF y travaille. J'ai une petite note de Suzanne. Nous n'en sommes pas là. Le processus ICANN que nous avons commenté a été proposé pour la détermination de la chaîne, mais nous n'avons encore pas fait ce travail. C'est donc prématuré de donner cette réponse.

Deux choses du point de vue logistique : nous avons davantage de contenu, mais nous n'avons pas forcément le temps. Nous avons mis davantage de contenu ici, nous allons éliminer la fin. Ce qu'on vous donne, c'est un aperçu préliminaire du travail que nous avons effectué. En général, on ne fait pas les choses comme cela, mais on voulait vous donner une petite idée.

Le NCAP, c'est vraiment le grand projet avec les nouvelles séries et les dates qui vont être proposées. Il faut absolument s'en occuper. Le moment est vraiment venu de considérer ce qui est ressorti du groupe de discussion. S'il y a des personnes qui sont intéressées, peut-être qu'elles pourraient participer.

Vous avez vu tout le processus avec les étapes d'atténuation potentielle et des tests positifs éventuels, mais il n'y a pas de consensus. Il y a beaucoup d'opinions par contre par rapport à ce qui est approprié ou pas et ceci a eu lieu il y a 13 ans, parce que le SSAC a proposé beaucoup plus d'interventions pour l'analyse de collision des noms lors de la

première série et cela avait été rejeté. Il est possible qu'on leur repropose et que de nouveau il y ait controverse. Je vous avertis. Vous vous direz peut-être que oui, ils ont un processus, mais en fait il y aura peut-être des controverses. Donc, je vous avertis. Je ne vais pas vous dire dans quel sens je pense que les choses devraient aller, mais je voulais simplement vous le signaler. Il faut y faire attention.

Ceci étant, je crois que Russ ou Barry va nous parler de l'évolution de la résolution, et ce sera peut-être la dernière chose dont nous parlerons. Il y a les diapositives si vous voulez y revenir.

BARRY LEIBA : J'ai froid ici et il fait chaud dehors.

Quoi qu'il en soit, je m'occupe avec Russ de la question de la résolution. Au départ, l'idée était de considérer ce que nous avions fait dans le SAC109. Au niveau du protocole, nous souhaitions voir s'il y avait d'autres choses à dire, quelles étaient les questions, quels étaient les changements à la résolution du DNS qui se présentaient. Nous avons commencé et nous nous sommes dit qu'il faut absolument parler des changements plus fondamentaux : comment les noms sont résolus, comment les espaces de noms sont liés et les systèmes de résolution de noms qui se présentaient, les blockchains, etc., comment y travailler. Voilà de quoi nous parlons.

Nous en sommes à une étape précoce. Cela fait simplement un an que nous avons commencé à en parler. Nous avons les sujets dont nous souhaitons parler. Nous avons commencé simplement à noter les détails. Le résultat, ce sera un rapport du SSAC. Nous ne savons pas

encore s'il sera rempli de recommandations ou simplement rempli d'informations et nous ne savons pas quelle sera l'issue. L'idée, c'est de parler du fait que les noms de domaine en eux-mêmes ne sont pas nécessairement pertinents pour les utilisateurs finaux. C'est plus la recherche de choses, les moteurs de recherche qui vous mènent là où vous voulez. Ce sont les applications qui vous dirigent quelque part, donc qu'est-ce que ceci change pour la sécurité et la stabilité des choses et pour l'expérience de l'utilisateur. Voilà où nous en sommes. Nous en parlons. L'objectif, ce n'est pas un public technique, mais c'est le public At-Large justement, le grand public. Nous sommes ici et c'est tout à fait adapté.

C'est tout ce que je voulais dire étant donné le temps qu'on a. Russ, vous souhaitez ajouter autre chose ?

RUSS MUNDY : Un exemple rapide.

Avec la COVID, les restaurants ne donnent plus de menu ; maintenant, ce sont les codes QR. En fait, ils vous emmènent sur un site Web, mais on ne sait pas à quoi est associé ce domaine du tout. C'est un exemple du type de choses dont parle Barry. Les noms de domaine sont de moins en moins pertinents pour l'utilisateur.

BARYY LEIBA : J'aimerais ajouter autre chose, parce qu'il y a aussi le fait qu'on peut toujours tromper les gens en leur donnant des noms de domaine qui ressemblent à un nom de domaine simplement. Ils n'utilisent pas le

nom de domaine pour aller là où ils veulent aller, selon eux. Et pourtant, le nom de domaine va quand même les tromper. C'est un petit peu les questions dont il faut nous occuper.

Y a-t-il des questions ? Personne, donc je vous remercie.

JONATHAN ZUCK : On peut peut-être écouter deux autres questions sur le groupe de travail sur l'automatisation du DNS. Ensuite, on passera à la suite.

PETER THOMASSEN : Avant de considérer la diapositive, j'aimerais parler du DNSSEC.

Ce qui se passe, c'est que si vous avez une zone DNS comme alac.org et si vous avez une adresse IP, etc., si vous signez, vous ajoutez un autre enregistrement qui a la signature. Et pour que ceci soit validé, il faut communiquer des informations de la clé au registre parent. C'est le processus. Le groupe de travail essaie de faciliter ce système.

Le problème, vous l'avez ici sur la diapositive sous forme d'illustration, vous avez les flèches, en fait, ce n'est pas si compliqué. On commence par la flèche 1, donc on part du principe qu'on a un titulaire de nom de domaine qui a un fournisseur de DNS. On part du principe qu'il y a une signature DNSSEC. Ensuite, ces signatures sont mises sur le serveur faisant autorité.

La partie manuelle pour faire arriver les paramètres dans le serveur TLD, c'est de passer par un détour par le bureau d'enregistrement, par le revendeur, par l'opérateur de registre qui gère le serveur TLD et si les

choses vont bien, on a un alignement du côté enfant et du côté premier niveau. Tout est inclus dans la chaîne de confiance, c'est comme cela que ceci fonctionne.

En général, il y a un certain nombre d'étapes. Il y a l'étape 3 où le titulaire de nom de domaine reçoit un e-mail suivant ce qui est mis en place. Ensuite, il y a transfert des informations vers le haut sous un format qui n'est pas non plus unifié. Il y a différentes manières de le faire. En fait, cela semble relativement compliqué et nous avons vu des études comme quoi 40 % des titulaires de nom de domaine qui essaient de faire cela et qui ont une signature n'arrivent pas à l'effectuer. Il y a différentes raisons : il y a le temps, les motivations, les connaissances qui parfois sont lacunaires. Mais si on pouvait automatiser ces étapes, ces tentatives de sécuriser leur domaine avec le DNSSEC seraient plus importantes si cette étape manuelle n'était pas nécessaire. C'est un petit peu de cela dont il s'agit dans notre travail.

Autre considération, il y a beaucoup de choses qui se passent sur l'Internet, il y a beaucoup de choses qui sont automatisées. Il y a différents certificats qui peuvent être obtenus de manière automatisée, etc. L'idée, c'est d'automatiser. Pas besoin de renouveler le domaine par exemple, le paiement est automatique. Mais pour le DNSSEC, c'est un peu le problème et ceci est un petit peu complexe pour le titulaire du nom de domaine. Il y a d'autres complications. Il nous faut nous concentrer surtout sur l'utilisateur aujourd'hui. Diapositive suivante.

Le but est d'établir des recommandations pour l'automatisation et nous espérons avoir des résultats. Il y aura une collaboration sur l'établissement de méthodes automatisées de façon sécurisée afin

d'éviter aux titulaires de domaine d'avoir à traiter cette procédure manuellement. Plusieurs spécifications existent, vous pouvez consulter cela dans les RFC. J'explique les détails techniques, les difficultés. Il y a beaucoup de détails techniques sur les variations de procédure et les titulaires de domaines, les registres et les opérateurs de registre ont suivi différentes approches à ce stade.

Merci. Y a-t-il des questions ?

ROD RASMUSSEN : Il ne semble pas y avoir de questions, merci. Nous avons hâte de voir ce travail qui aidera les titulaires de domaine à être conformes au DNSSEC. Vous avez des capacités de sensibilisation que nous n'avons pas.

Nous avons encore du temps. Diapositive suivante.

Actuellement, nous abordons un sujet intéressant : c'est la gestion des serveurs de noms. Ceci a fait l'objet d'un problème qui est connu depuis longtemps, il s'agit de la gestion des noms de domaine qui sont parfois pris en otage. Quand il y a un domaine, il faut qu'il y ait des serveurs de noms qui soient hébergés par un autre nom de domaine.

Il y a une dépendance. Quand cet autre nom de domaine expire ou qu'il change, en général il expire, ce serveur d'un hôte va disparaître. Si ce nom de domaine est dans le même TLD que son nom d'enregistrement, par exemple s'il expire, s'il s'agit du nameserveur.com, il y a des protocoles en place afin que ce nom de serveur reste dans ce TLD et qu'il continue de servir ce nom de domaine. S'il est dans un autre TLD, il n'y a pas cette protection. Si c'est .net, .cc ou autre, ce domaine

d'origine peut être exposé à cet autre nom et il peut donc être compromis. Par exemple dans le cas d'une banque, si son nom de serveur est arrivé à expiration, la sécurité pourra être compromise. C'est le problème que nous essayons de gérer.

Les bureaux d'enregistrement ont procédé de différentes façons. Il n'y a pas de pratique constante. Parfois, rien n'est mis en place. Donc, nous essayons de mieux comprendre ce problème afin de proposer des conseils pour pouvoir aller de l'avant de façon uniforme au sein de l'ensemble des industries. Ce problème se produit suffisamment fréquemment pour que l'on considère qu'il est utile de s'y attaquer. Et la plupart des titulaires de nom de domaine ne savent pas comment le traiter et ne sont pas membres du SSAC et nous pouvons les aider.

Y a-t-il des questions à ce sujet ? J'espère m'être expliqué suffisamment afin de me faire comprendre.

ROD RASMUSSEN : Julie, je vais vous donner la parole pour conclure.

Beaucoup d'entre vous savent que nous avons des compétences considérables. Nous avons 41 questions dans plusieurs catégories et nous essayons de définir les compétences au sein du SSAC qui nous permettront de traiter les tâches qui sont devant nous.

Dans notre comité, nous avons recherché l'agrégation des compétences dans plusieurs domaines et nous avons fait une analyse [inaudible] pour identifier les compétences que nous recherchons chez les nouveaux membres. La dernière fois que nous avons procédé, nous

avons abouti à cette liste des compétences recherchées. Évidemment, toutes ces compétences ne seront pas détenues par une seule personne, mais peut-être que dans l'ensemble de la communauté nous pourrons trouver ces compétences.

Nous recherchons toujours des membres qui ont l'expérience et des compétences dans divers domaines qui nous intéressent. Nous recherchons les aspects de la diversité et nous souhaitons augmenter notre effectif de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie-Pacifique et nous recherchons des candidats ayant un profil universitaire. L'ALAC est l'organisme idéal auprès duquel nous adresser. Si vous connaissez des gens qui correspondent au profil que nous recherchons et qui possèdent les compétences que nous recherchons, veuillez vous adresser à eux et ils vous mettront en contact avec nous.

Il y a un cycle annuel. Diapositive suivante s'il vous plaît. Nous avons un cycle annuel. Nous faisons de la sensibilisation. Nous saisissons cette occasion lors des réunions de l'ICANN. Nous recherchons de nouveaux membres potentiels. Si nous avons plusieurs candidats, ils doivent se soumettre à un processus de soumission de dossier assez long. Ils doivent remplir un questionnaire portant sur leurs compétences. Nous examinons ensemble leur dossier ; ainsi, nous voyons ce que nous pouvons recommander. Nous souhaitons encourager la soumission des dossiers et ensuite, nous procéderons à l'évaluation de leur dossier.

Si vous souhaitez nous indiquer votre intérêt, vous pouvez le faire. J'ai inscrit ces coordonnées dans le chat. Nous recherchons davantage de diversité, nous souhaitons profiter de la portée de l'ALAC. Vous le savez,

nous avons des membres du SSAC qui nous aideront à poursuivre notre tradition.

ANDREI KOLESNIKOV : Nous concluons dans les temps impartis. Merci. Y a-t-il des questions pour les orateurs ?

JONATHAN ZUCK : Je crois que la conversation va se poursuivre. Quand il y aura des recommandations concrètes, des informations aussi, nous pourrons être en mesure de les communiquer à l'ensemble de la communauté.

ROD RASMUSSEN : Merci de votre accueil. J'ai hâte de faire un travail combiné sur l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons entamé cette conversation avec le Conseil d'Administration concernant l'utilisation malveillante du DNS.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]